



RÉSOLUTION

Des logements abordables pour tous – même à l'âge de la retraite !

Le PS60+ appelle les pouvoirs publics à s'engager beaucoup plus fortement dans la fourniture de logements abordables aux seniors, aux familles et aux jeunes. Il soutient donc l'initiative de l'Association suisse des locataires pour plus de logements abordables et demande une augmentation rapide des ressources du *Fonds de Roulement*. Dans le même temps, il exige la pratique d'une politique foncière active et la mise en place de logements adaptés à la population retraitée.

Dans les agglomérations, les investisseurs et les fonds financiers font grimper les prix des terrains et de l'immobilier à des hauteurs astronomiques. En conséquence, les loyers ne sont plus vraiment supportables pour de nombreuses personnes, dont une bonne partie de la classe moyenne. Pour la population retraitée, l'offre de logements correspondant à sa situation de vie est insuffisante. Souvent, en raison d'un manque de structures adaptées à leur âge, les seniors n'ont plus d'autre choix que celui d'un « déménagement » coûteux dans un foyer pour personnes âgées ou un établissement médico-social. Cela entraîne des coûts élevés pour les pouvoirs publics.

Les remèdes à ces problèmes sont connus depuis longtemps. Le tout est maintenant d'enfin les appliquer.

Promotion de la construction de logements d'utilité publique. Le besoin urgent d'une offensive pour la construction de logements d'utilité publique se fait sentir. Le PS60+ soutient l'initiative de l'Association suisse des locataires intitulée « *Davantage de logements abordables* ». Il condamne les manœuvres dilatoires de la majorité bourgeoise active au sein de la commission du Conseil national, qui empêche le Parlement de traiter l'initiative rapidement et bloque l'augmentation nécessaire des prêts octroyés aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique (*Fonds de Roulement*).

Une politique foncière active. Une politique foncière active dans les cantons et les communes constitue la clé de voûte d'une offre de logements socialement acceptable. L'objectif est de tenir à l'écart de la spéculation les terrains à bâtir potentiels, en particulier aux niveaux cantonal et communal, et de les rendre disponibles à des conditions favorables en droit de superficie en imposant des exigences ad hoc. Il existe également un potentiel pertinent au niveau fédéral, qui réside dans les surfaces en mains des CFF et des entreprises détenues par la Confédération. Celles-ci sont destinées prioritairement à des projets de logements d'utilité publique et non à des immeubles de luxe à but lucratif.

Des logements pour les personnes entrées dans la deuxième moitié de leur vie. Le PS60+ appelle le secteur public à créer des offres qui répondent aussi aux besoins des seniors en stimulant la construction de logements d'utilité publique. À cette fin, les associations de maîtres d'ouvrage d'utilité publique existantes devraient également être encouragées à prendre de l'expansion. Ces offres doivent être adaptées à la situation des revenus des habitants. Elles doivent garantir des soins de santé et la prise en charge et offrir aux gens un environnement qui leur permette de nouer des contacts intergénérationnels et de participer à des activités sociales diversifiées.